



MENTION

DROIT PRIVE

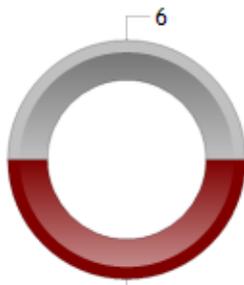
PARCOURS

DROIT PRIVE GENERAL

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

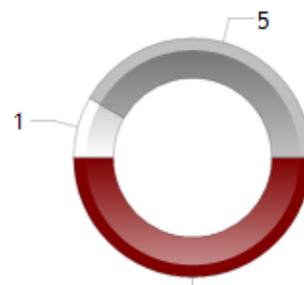
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 86%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Notaire stagiaire
- Docteur Chargé d'enseignements vacataire
- Généalogiste successoral
- Responsable procédure

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 6



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

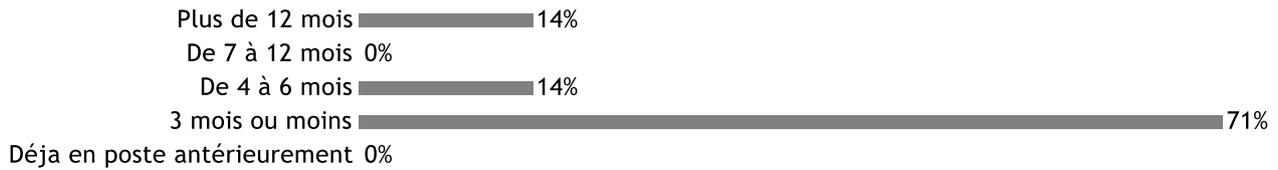
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

- Candidature spontanée 33 %
- Concours de la fonction publique 17 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 17 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 17 %
- Suite à un stage 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

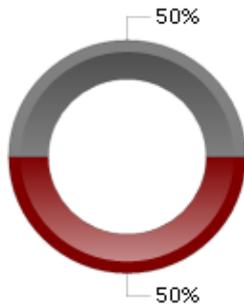
Nombre de réponse(s) : 7



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



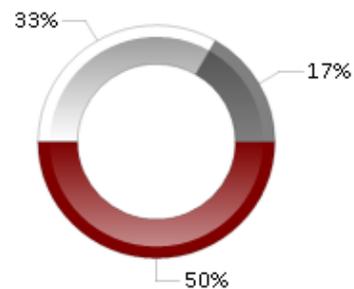
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

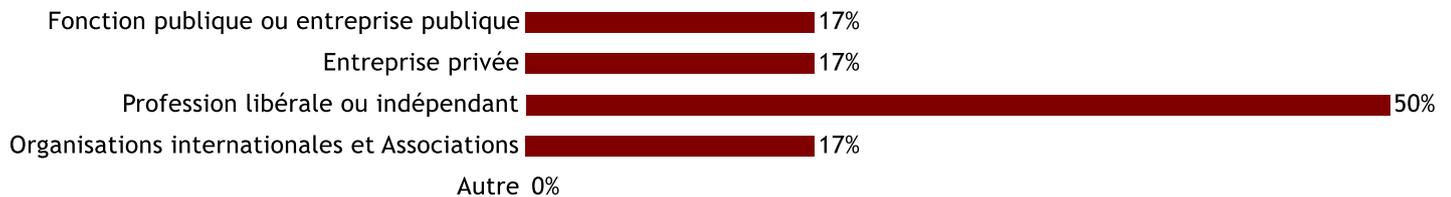
Nombre de réponse(s) : 6



Cadre Technicien Employé

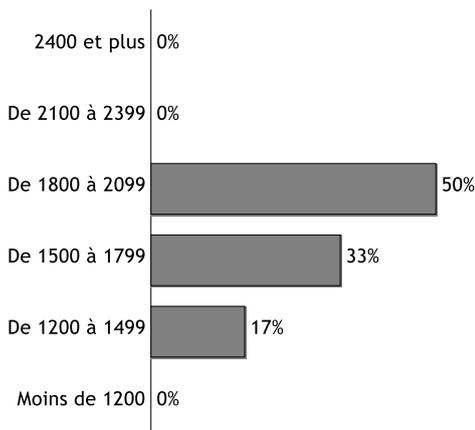
Employeur

Nombre de réponse(s) : 6



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



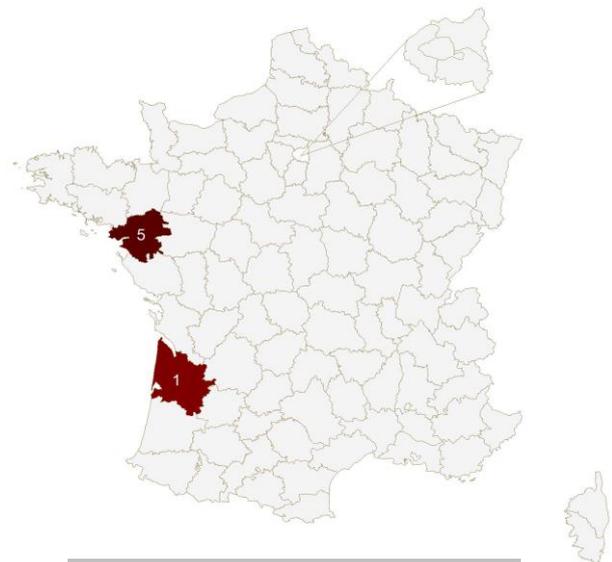
Salaire médian : 1721 euros

Salaire moyen : 1691 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger: 0